

FICHE TECHNIQUE SANTE SECURITE

ANTIGRIPPANT POUR FILETAGES BASE NICKEL ET GRAPHITE

SECTION I. RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT ET L'ETABLISSEMENT DE LA FICHE

Fabricant : ANTI-SEIZE TECHNOLOGY, INC
2345 N. 17th AVENUE
FRANKLIN PARK, IL 60131 USA

N° Tel Urgence : 24hr : Infotrac @ 1-800-535-5053

Date de révision : 24/08/2004

N° Tel Renseignements : 847-455-2300

Réf. Produit BMS: NTL2, NTL8

STOCK : 13002, 13003, 13008, 13010, 13015, 13016, 13018, 13019, 13025, 13030, 13050

SECTION II. IDENTIFICATION DES INGREDIENTS

	CAS #	OSHA PEL	TLV	SARA III	PROP 65	PERCENT
NICKEL COMME FUMÉE OU POUSSIÈRE	7440-02-0	1mg/m3	1mg/m3	OUI	NON	18- 30
HUILE À BASE DE PÉTROLE COMME VAPEUR mélange		5mg/m3	5mg/m3	NON	NON	50 -70
ALUMINIUM, COMME POUSSIÈRE	7429-90-5	5mg/m3	5mg/m3	OUI	NON	1 - 5
GRAPHITTE, PURIFIÉ	7440-44-0	15mg/m3	15mg/m3	NON	NON	10-30

PRODUCTES CHIMIQUES REPORTÉS PAR SARA TITRE III

POUSSIÈRE DE NICKEL 7740-02-0 21%

ALUMINIUM 7429-90-5 2

Voir section VI – Dangers pour la santé et premiers soins.

SECTION III. DONNÉES PHYSIQUES

Point d'ébullition : Pas Applicable
Point de fusion : Pas Applicable
Tension de vapeur du concentré : Pas Données
Vitesse d'évaporation (minutes) : 0
Aspect et odeur : Pâte de couleur du nickel, odeur à graisse
Solubilité dans l'eau, % par poids : Néant
Réactivité dans l'eau : Néant
Gravité spécifique : 1.2
Contenue VOC : 0

SECTION IV. DONNEES RELATIVES AUX DANGERS D'EXPLOSION ET D'INCENDIE

Point d'inflammabilité dans l'air et méthode usée : Par-dessus de 450F, C.O.C.

Limite inflammable : LEL : Pas de données UEL : Pas de données

Méthodes spéciales d'extinction : Mousse, CO2, Poudre chimique

PROCÉDURES SPÉCIALES DE LOTTE CONTRE LE FEU : Ce produit de brûlera pas à moins de que on le chouffe préalablement. L'eau des lances à brume peut être utilisée pour refroidir les contenants pour prévenir les pressions excessives lors des températures extrêmes. Mais on ne doit pas vaporiser directement dans un grand contenant où le matériel brûle parce qu'il peut se produire de la mousse. Un scaphandre approuvé par la « NIOSH » devrait être utilisé pour combattre un incendie de ce matériel.

DANGER DE FEU ET EXPLOSION FORTUITE: Une fumée dense et nuisible ou toxique peut être générée par le feu. Les pompiers doivent porter un appareil de respiration autonome.

SECTION V. DONNEES RELATIVES A LA REACTIVITE

Stabilité : stable

Conditions à éviter : Le placer près de forts oxydizantes ou peroxydes.

Incompatibilité : (matières à éviter) : Il peut réagir avec forts oxydizantes.

Produits secondaires dangereux de la combustion : La décomposition thermique des produits dependent beaucoup des conditions de combustion. Il peut générer une fumée nuisible ou toxique.

Polymérisation dangereuse : elle ne se produira pas

SECTION VI. DONNEES RELATIVES AUX DANGERS POUR LA SANTE

VOIE D'ENTRÉE : X PEAU YEUX X INHALATION X INGESTION

DANGERS POUR LA SANTÉ : La poudre de nickel et l'oxyde de nickel ont causé tumeurs dans le lieu où il est été injecté en rongeurs. Cependant, l'étude faite du nickel qui est dans les prothèses ne suggère pas un risque significatif pour les humains. Un contact prolongé et répété de la peau avec le métal de nickel peut causer sensibilité et éruption à la peau.

EMERGENCE ET PROCEDIMENTS DE PREMIER SOINS

Peau : Laver à l'eau et au savon, user la brosse à ongles. Soigner particulièrement les ongles des doigts et les blessures ouvertes.

Yeux : ce produit peut produire une irritation mécanique s'il arrive aux yeux et après on les frotte. Rincer à grande eau fraîche pendant 15 minutes, tout en soulevant les paupières. Dans le cas que l'irritation continue, consulter au médecin.

Ingestion : si ce produit est ingéré, on n'attend pas qu'il ne provoque aucune réaction aigue. Ce produit contient de l'huile de pétrole, **pas provoquer le vomit**, parce que l'huile peut être aspiré par les poumons. Faire un lavage gastrique. Téléphoner au centre de control toxique ou au médecin.

Inhalation : Il n'est pas possible sous conditions normales d'usage. Si on l'utilise en applications avec hautes températures dont il peut se décomposer par l'effet thermique, utiliser un bon extracteur des fumées. En cas de sensation vertigineuse ou irritation, chercher de l'air frais.

PRODUITS CHIMIQUES CONSIDERÉS CANCÉREUX PAR :

NPT ? : OUI I.A.R.C. ? : OUI OSHA ? : OUI

L'agence international de lutte contre le cancer (I.A.R.C.) ha conclu que le nickel raffiné est cancéreux pour les humains et que le nickel et certains composants du nickel probablement sont cancéreux pour les humains. I.A.R.C. ne peut pas établir avec sécurité quel forme de nickel est probablement cancéreuse, mais elle établie «... le métal nickel semble moins cancéreux que le subsulfate de nickel ou l'oxyde de nickel... » Les études épidémiologiques de travailleurs exposés à la poussière et la fumée généré à la production d'alliage de nickel et d'acier inoxydable **n'ont indiqué pas** la présence d'un signifiant danger de cancer au respirer.

SECTION VII. MESURE A PRENDRE EN CAS DE FUITE OU DE DEVERSEMENT

Mesures de précaution à prendre lors de la manutention et de l'entreposage : ranger loin d'agents fortement oxydizantes et peroxydes. Ne pas poser dans des envases anonymes. Eloigner des enfants.

Autre précautions : non permettre que ce matériel entre dans l'égout ou les courses d'eau.

Mesures à prendre en cas de fuite ou de déversement : on n'espère pas une fuite de ce produit parce qu'est grasieux.

Si se déverse, le mettre dedans l'envase originel.

Méthode d'élimination des déchets : consulter les règles applicables. Suivre les règles locaux, états ou fédérales.

L'envoyer à un lieu d'enfouissement sanitaire. Non le déverser dans l'égout ou les courses d'eau.

SECTION VIII. INFORMATIONS RELATIVES AUX APPAREILS DE PROTECTION SPECIALISES

Protection respiratoire : (type à spécifier) n'est pas nécessaire normalement. Si on utilise le produit avec de l'haute température où le produit fume, utiliser un extracteur de fumées o ventiler bien pour maintenir la qualité de l'air. Il est aussi accepté d'utiliser un scaphandre approuvé par « N.I.O.S.H. »

Gants de protection : le port de gants de protection est recommandé s'il y a une blessure, mais pas obligatoire

Protection des yeux : la protection préconisée des yeux s'impose pendant l'exécution de toutes les opérations industrielles, avec lunettes de sécurité.

Pratiques hygiéniques au travail : suivre les bonnes pratiques quand on utilise ce matériel. Ne manger pas, ne fumer pas, pendant qu'on utilise ce matériel. Laver complètement avec de l'eau et savon, en utilisant une brosse à ongles.

SECTION IX. INFORMATION SUR RÉGLAMENTS

Proposition 65 de Californie :	Nickel
Substances dangereuses à l'ozone :	Néant
Titre III de SARA :	Nickel
CERCLA :	Nickel
RCRA :	Non
TASCA Inventaire :	Tous les ingrédients y sont listés
N.F.P.A. RATING :	H-2, F-2, R-0

DOT d'embarquement:	(49 CFR 172)
Nom d'embarquement approprié :	sans restrictions, illimité
Classe de danger :	sans restrictions, illimité
Nombre d'identification :	néant
Contaminant marine :	néant

IATA

Nom d'embarquement approprié :	sans restrictions, illimité
Classe/division :	sans restrictions, illimité
Nombre d'identification ou UN:	néant

SECTION X. AUTRE INFORMATION

L'information contenue ici est basée en données considérées précises. Cependant, il ne s'exprime pas ne il ne s'implique pas aucune garantie concernant l'exactitude des données ou des résultats obtenus avec l'utilisation de ce produit. Par conséquent, nous n'assumons pas aucune responsabilité pour son use, grâce a que ce produit peut être utilisée sous conditions outre de nôtre control.